Un conseil municipal en temps de guerre

Brigitte Favrie-Banette

1914/1919 TARNAC
UN VILLAGE PRIVÉ DE SES FORCES VIVES
1920/1922 LE TEMPS DE LA MÉMOIRE.

Résumé : Avec la disparition des derniers poilus et témoins directs de la Grande Guerre, quelle signification les jeunes générations donnent-elles aux monuments aux morts de nos communes? Ces sculptures devenues banales, familières de notre quotidien étaient pour les survivants de la Première Guerre mondiale chargées de sens et bien des débats ont entouré cet honneur fait aux morts il y a près de 90 ans.

L'auteur: Brigitte Favrie-Banette est originaire par son père de Tarnac. Après une maîtrise d'histoire d'Amérique latine, elle s'investit dans la vie politique de sa commune des Hauts-de-Seine puis se spécialise sur le renouvellement urbain et social des banlieues parisiennes.
Retraitée depuis peu, elle a contribué au livre collectif *Regards croisés sur Tarnac*, Editions Les Monédières 2010. Elle a rédigé plusieurs articles : l'un sur l'histoire des migrants tarnacois, un second sur la spécificité de la place de la femme du plateau de Millevaches au sein de cette société agricole et un dernier consacré au communisme rural qui a animé la vie politique de cette commune au XXe siècle.

"Les cadavres des hommes gisent comme du fumier à la surface des champs, comme une gerbe laissée derrière le moissonneur et personne pour les ramasser" (Jérémie, 9, 21.)

La guerre devait être courte, la victoire gagnée d'avance, Tarnac était bien loin des zones de combat. Pouvait-on alors envisager, en ce jour d'août 1914, les conséquences du conflit sur la vie quotidienne d'un modeste village et sur son devenir?
Ses habitants sont cependant bien conscients des enjeux de la guerre qui se prépare. Les migrants partis chercher de l'ouvrage en ville, maçons, cochers de fiacre ont été en contact avec les idées socialistes des grandes villes, les discussions animent les veillées à leur retour au pays et déjà certains habitants ont dès les années précédant le conflit fait l'objet d'une surveillance particulière.

Ainsi trois d'entre eux étaient-ils inscrits

D'ONTE SES ? n°1, mars 2010
CERCLE GÉNÉALOGIQUE HISTORIQUE ET HÉRALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN



Tarnac en 1912

sur le carnet B[1], ils furent tous trois mobilisés et l'un d'eux perdit la vie dans les combats. L'allongement de la durée du service militaire à 3 ans provoque des protestations en mai 1913, en particulier au 100e régiment de Tulle et au 126e de Brive où sont incorporés des Tarnacois nés en 1893. Certains passeront ainsi 7 ans de leur jeunesse sous les drapeaux.

La commune est alors dirigée depuis 1905 par Annet Aimé Verdeaux, médecin de son état comme son père Jean Baptiste Annet Ernest, maire de 1890 jusqu'à son décès en 1902. Il sera aussi conseiller général de 1911 à 1931. C'est un radical qui terminera son mandat départemental sous la bannière de la SFIO[2]. Mobilisé, c'est son adjoint Léonard Cloup qui va se charger des affaires municipales et faire face aux difficultés rencontrées. La paix retrouvée, une équipe renouvelée jettera les bases d'une gestion municipale aux couleurs d'un communisme rural singulier et se chargera de graver dans le granit la mémoire des 102 victimes du conflit.

1914-1918 DES ANNÉES MEURTRIÈRES

1er août 1914 : la mobilisation con-

1 C'est un fichier sur lequel sont répertoriés les noms de ceux, Français ou étrangers qui sont susceptibles de menacer l'ordre public en s'opposant à une guerre contre l'Allemagne, une instruction secrète de 1912 prévoit des arrestations préventives.
La procédure ne sera pas activée car la position de la CGT a évolué. Alors qu'elle déclarait le 20 juillet « que la guerre européenne peut, doit être évitée si la protestation ouvrière, jointe à celle de tous les partisans de la paix, est assez formidable pour faire taire les clameurs guerrières » Léon Jouhaux son secrétaire général annonce le 4 août devant le cercueil de Jean Jaurès:« Acculés à la lutte, nous nous levons pour repousser l'envahisseur, pour sauvegarder le patrimoine de civilisation et d'idéologie généreuse que nous a légué l'histoire. Nous ne voulons pas que sombrent les quelques libertés si péniblement arrachées aux forces mauvaises »

2 Il est aussi conseiller du Grand Orient de France entre les deux guerres. Institut d'études et de recherches maçonniques GODF 16 rue Cadet Paris

cerne tous les hommes valides nés entre le 1er janvier 1870 (classe 1890) et le 31 décembre 1890 (classe 1910), les jeunes des classes 1911 et 1913 étant déjà sous les drapeaux. Progressivement, les conscrits des classes 1914 à 1919 seront convoqués à leur tour. Pères de famille ou fratries de trois ou quatre, personne n'échappe à l'engagement dans la guerre.
A Tarnac on peut estimer, en s'appuyant sur le recensement de 1911, à près de 375 le nombre des jeunes hommes appelés au cours du conflit.
Parmi les seize membres du conseil municipal, le maire dès l'automne 14, puis Jules Vacher, Jean Barbas et Albert Neige au printemps 1915, doivent aussi rejoindre leur régiment.



Ci-dessus: **Henri Gabriel Viethel sergent au 412e RI. Mort pour la France le 12 janvier 1916.** Photo Gilbert Favrie

Ce départ ne se fait pas dans l'insouciance mais sans véritable grogne ou insoumission. Le paysan tarnacois quitte sa famille et son exploitation alors que le seigle et le blé noir ne sont pas encore rentrés, la batteuse est prévue en septembre.
La plupart rejoignent des régiments d'infanterie du XIIe corps d'armée. Ils seront nombreux dans les 63e, 78e, 92e, 100e, 126e et 300e régiments d'infanterie de Tulle, Brive, Limoges, Saint-Yrieix, Guéret ou Clermont-Ferrand.



Ci-dessus: **Alexis Paul Alphonse Bonnet Agrégé de l'Université, professeur au lycée Jean-Baptiste Say à Paris mort pour la France le 25 septembre 1915** Photo Yves Faugère

Les plus âgés se verront affectés dans la territoriale où ils exerceront des fonctions d'entretien du matériel, de l'habillement, d'intendance, de ravitaillement ou de secours aux blessés. Ils n'en seront pas pourtant à l'abri des balles dont l'un d'entre eux âgé de 44 ans, fut victime en service commandé.

Les premiers affrontements surprennent par l'ampleur des pertes que les familles ont à déplorer : vingt jeunes tués en trois mois[3]. L'hécatombe va se poursuivre les années suivantes : 25 décès dont 11 en trois jours entre le 23 et 26 septembre 1915 en Artois et en Champagne.

Les déluges de feu des batailles de Verdun et de la Somme en 1916 allongent la liste des tués de 18 nouveaux noms. Certains y seront gravement blessés. En 1917 ce sont 7 tués de plus, essen-

3 Durant la décennie 1902/1912 la moyenne des décès s'élève à 30 par an.

tiellement lors de l'offensive du chemin des Dames, mais l'un des mobilisés appartenant à un régiment envoyé en Serbie blessé décèdera en Saxe.
En cette année de doutes et de rébellion[4], plusieurs régiments où sont incorporés des Tarnacois connaissent des mutineries : refus de monter en ligne en avril au 363e, actes d'indisciplines collectives au 159e, et révoltes au 120e en juin.

LE CONSEIL MUNICIPAL PARTICIPE À L'EFFORT DE GUERRE

Le 15 octobre 1916 les élus décident de souscrire au second emprunt de la Défense nationale et votent la somme de 3150 francs « somme à prendre sur les fonds appartenant aux pauvres et provenant de la part qui est réservée à ceux-ci dans le produit de la vente des concessions au cimetière. Etant entendu que la rente ainsi acquise appartiendra aux pauvres de la commune de Tarnac »

Le 25 mars 1917, le conseil municipal, conformément à la circulaire du 1er mars 1917, sollicite du ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement 36 quintaux de semences de pommes de terre qui une fois cultivées sur des « terres abandonnées » seront récoltées au profit du service du Ravitaillement.

La commune se mobilise face à la perte de ses forces vives et de ses artisans.

Malgré le relais pris par les femmes



Ci-dessus: **Gabriel Parneix. Mort pour la France le 19 août 1918.** Photo Yves Faugère

et les plus anciens, tous déjà habitués à prendre leur part aux travaux de la ferme familiale, et la mise à disposition de la commune de prisonniers allemands, les hommes commencent à manquer à l'économie du village. La guerre s'éternise et le conseil municipal essaie d'intervenir pour faire revenir les artisans qui font défaut à ce bourg agricole. Il doit aussi venir en aide aux épouses de mobilisés enceintes.

« 18 novembre 1917
Le conseil décide qu'il y a lieu de demander à l'autorité militaire par l'intermédiaire de M. le Préfet la mise en sursis de M. Urbain Henri du 5e génie détaché aux ateliers de la compagnie des chemins de fer d'Orléans à Périgueux pour le motif suivant : le forgeron maréchal Cloup, 68 ans qui jusqu'ici avait pu faire les travaux indispensables aux cultivateurs est malade et paraît ne plus pouvoir travailler, Urbain qui avait

4 Ainsi quatre Limousins, Léonard Leymarie de Seilhac du 305eRI, André Morange de Champagnac-la-Rivière, Henri Prébost de Saint-Martin Château et Félix Baudy de Royère-de-Vassivière tous du 63e RI ont déjà été fusillés pour l'exemple en 1914 et 1915. Les trois soldats du 63e ont été réhabilités en 1934. Léonard Leymarie a dû attendre le XXIe siècle.



Photos en médaillon de Gabriel Brangigand et Joseph Thiel avec leurs décorations. Photo Yves Faugère

avant la mobilisation une forge à Tarnac et faisait le même travail que Cloup serait aujourd'hui indispensable chez lui pour assurer les réparations des instruments agricoles et ferrer les animaux de trait.

Le conseil décide également qu'il y a lieu de demander la mise en sursis de Vareillette Emmanuel charron mobilisé au 24e d'artillerie. Il a le seul atelier de charron à Tarnac et son père, 68 ans, qui l'a maintenu ouvert jusqu'ici paraît ne plus pouvoir travailler ; la présence du fils serait de la plus grande utilité aux cultivateurs.[5]

Cette demande sera renouvelée trois fois jusqu'en mai 1918.

3 mars 1918
Le conseil décide qu'il y a lieu de demander la mise en sursis de M.Cloup Léon secteur 88 de la classe 1908 maréchal forgeron mobilisé au 52e d'artillerie 5e batterie pour les motifs suivants: avant la guerre il y avait deux ateliers de maréchaux forgerons ouverts à Tarnac, travaillant presque exclusivement pour les cultivateurs ; aujourd'hui ces deux ateliers sont fermés, l'un par suite de mobilisation l'autre à la suite du décès de M.Cloup père du soldat demandé.

3 mars 1918
Le conseil admet au bénéfice de la loi sur l'assistance aux femmes en couches Mmes Faury, Dejammet, Salagnac femmes de mobilisés

12 mai 1918
Le conseil décide qu'il y a lieu de demander la mise en sursis de M.

5 Cahier des délibérations du conseil municipal de Tarnac. Archives de la mairie de Tarnac 19170

Vareillette Emmanuel[6] charron à Tarnac, mobilisé au 24e d'artillerie (2e colonne de ravitaillement secteur 153) ;Il a le seul atelier de charron à Tarnac et son père (68 ans) qui l'a tenu ouvert jusque dans ces derniers temps paraît ne plus pouvoir travailler. La présence du mobilisé serait pour le moment de la plus grande utilité aux agriculteurs pour lesquels il travaillait à peu près exclusivement.

Le conseil demande également un mobilisé maréchal- forgeron qu'on pourrait faire travailler dans un atelier à Tarnac. L'absence d'un maréchal-forgeron à Tarnac commence à compromettre sérieusement les travaux agricoles ; il n'y a personne pour effectuer les réparations des instruments de labour et pour ferrer les animaux de trait. Un ouvrier maréchal et forgeron serait indispensable.



Ci-dessus: **Antoine Brugère décédé le 14 juillet 1915 à l'âge de 40 ans. Regretté de son épouse et de ses enfants.** Photo Yves Faugère

2 septembre 1918
Le conseil considérant que le manque d'eau empêche le fonctionnement de la plupart des moulins de la contrée, que seul dans la commune le moulin de M.Orliange peut fonctionner et qu'il faudrait pour satisfaire la clientèle qu'il soit en mouvement nuit et jour, que M. Orliange est seul, que la mairie est dans l'obligation de délivrer des cartes de pain à des cultivateurs qui ne peuvent pas faire moudre leur grain, alors que la farine manque au boulanger et prie Monsieur le Préfet de la Corrèze de faire son possible pour obtenir la mise en sursis de M. Vergonzane Pierre garde-prisonnier à Corrèze, chantier 134, gendre de M. Orliange et qui travaillait avec son beau-père avant d'être mobilisé »
En 1918 les derniers 18 soldats tués terminent la longue liste des 102 soldats du monument aux morts[7]. Plusieurs décèdent de leurs blessures dans des hôpitaux, dont un Tarnacois fait prisonnier par les Allemands. D'autres sont victimes des offensives allemandes de mars à juillet, les derniers perdront la vie dans la seconde bataille de la Marne ou en Picardie.

Pour près de 600 000 combattants, le conflit s'est soldé par la captivité, mais seulement trois Tarnacois (selon nos sources) sont concernés. En effet la plupart des jeunes mobilisés de la commune, comme bien d'autres des villages de France étaient envoyés en première ligne. C'est surtout la mort qui les y attendait bien plus que l'humiliation du travail forcé au service de l'économie des ennemis. La nation perd au cours de ce conflit un habitant sur 28. A Tarnac la proportion est de 1 sur16[8]…
350 000 prisonniers de guerre allemands furent internés au cours du conflit.
En Corrèze certains ont travaillé sous

6 Emmanuel Vareillette sera tué quelques semaines plus tard la veille de ses 38 ans. Il était père de deux enfants.

7 Certaines fiches de soldats tarnacois ne sont pas renseignées, date, lieu et cause du décès restent inconnus pour une petite dizaine d'entre eux.

8 Il y a 1564 habitants au recensement de 1911

l'autorité de Marius Vazeilles[9] au reboisement du plateau de Millevaches. Dans le canton de Bugeat une équipe fut employée au tracé de la route Toy-Viam Tarnac. D'autres étaient requis pour aider aux travaux agricoles dans les fermes. La commune envisage de les faire travailler à l'amélioration des chemins ruraux déjà listés avant la déclaration de guerre. Mais l'argent pour les fournitures manque et les élus se décident à emprunter à des particuliers tarnacois, les caisses publiques sont alors mobilisées par l'effort de guerre. Les habitants de Larfeuil firent une avance de 2000 francs sur les titres qu'ils possédaient depuis la vente de leurs biens communaux.

L'ARMISTICE

« 1er décembre 1918
Le conseil adresse ses félicitations au sergent Goulois commandant le détachement de prisonniers allemands occupé dans la commune aux travaux agricoles pour la façon intelligente avec laquelle il a su faire travailler ces prisonniers et la discipline qu'il a su leur imposer.
Le conseil adresse ses félicitations au gouvernement de la République qui, dans la période tragique que nous venons de traverser s'est montré digne de la France. Il envoie par delà la tombe un salut ému à ceux de ses soldats qui ont donné leur vie pour le salut de la patrie, aux vivants il dit sa reconnaissance pour la bravoure dont ils ont fait preuve, et enfin constate avec orgueil que au sein de la nation en armes sont sortis des chefs, sélectionnés par les épreuves des champs de bataille, incarnant le génie de la France, ont montré toute la supériorité d'un peuple libre sur les peuples courbés sous le despotisme [10]»

LE CAVEAU DE FAMILLE : L'HOMMAGE PRIVÉ.

De nombreuses familles entameront des démarches afin que les corps de leurs soldats défunts leur soient restitués. Elles feront le déplacement sur les champs de bataille pour assister à l'exhumation de leurs parents et les rendre à la vie civile et à leur "petite patrie"[11]. Les croix des cimetières militaires ne les offusqueront pas alors même que bien de leurs morts avaient pris leurs distances avec l'église catholique. Une petite dizaine ne pourra qu'apposer une plaque commémorative dans un des nombreux ossuaires militaires, qualifiés par la presse de "casernes éternelles", édifiés sur les champs de bataille.
Certains proches ont souhaité honorer leurs morts dans le cadre de la sépulture familiale. Les épitaphes apposées sur des plaques émaillées, de marbre, métalliques ou tressées traduisent le chagrin d'une mère ou d'une épouse, soulignent la bravoure d'un soldat, une carrière brisée. Les décorations militaires s'affichent, comme une ultime fierté et pour tenter de donner un sens à cette disparition injuste, même si elles ne consolent pas de la perte d'un être cher. La mort se nomme différemment dans la bravoure de l'affrontement ou la gloire de la patrie, le soldat est "tué

9 Marius Vazeilles est «garde général du plateau de Millevaches». c'est un forestier, mais aussi botaniste, préhistorien, archéologue ou géologue à ses heures. Il incite les paysans à reboiser afin de constituer une cassie d'épargne «solide et jamais vide». Il sera à l'origine de la création du Syndicat des Travailleurs de la terre en apoût 1920 réservé aux seuls paysans qui «travaillent la terre de leurs mains». Il sera élu député en 1936.

10 cf. note 2

11 C'est le mensuel Art funéraire et commémoratif qui lance une pétition en mai 1919 pour le rapatriement des corps par les familles.

PREFECTURE
de la
CORREZE

TULLE, le 8 Septembre 1920

Le PREFET de la CORREZE

à M.M. les MAIRES du Département.

La loi de finances du 31 Juillet dernier a fixé, en son article 81, les conditions dans lesquelles des subventions seront accordées par l'Etat aux communes pour les aider à l'érection de Monuments aux Morts de la Grande Guerre et a établi les barèmes qui doivent servir au calcul de ces subventions.

Cet article est ainsi conçu :

"ARTICLE 81.- Les subventions accordées par l'Etat aux communes par "application de l'article 5 de la loi du 25 Octobre 1919, en vue de "glorifier les Héros de la Guerre, seront calculées d'après les barèmes "ci-après, en raison du nombre des Combattants nés ou résidant dans la "commune, qui sont morts pour la Patrie, comparé au nombre des habitants "de la commune déterminé par le recensement de 1911, et en raison inverse "de la valeur du centime communal démographique de l'année où la subven- "tion est accordée".

Les barèmes sont au nombre de deux :

BAREME N° 1

Nombre des Morts comparé à la population de 1914.	Coefficient de la subvention de l'Etat.
Moins de 1 %	4 % des crédits inscrits au budget.
- 1 % à 2 %	5 % - -
- 2 % à 3 %	6 % - -
- 3 % à 4 %	7 % - -
- 4 % à 4,5 %	8 % - -
- 4,5 % à 5 %	9 % - -
- 5 % à 5,5 %	10 % - -
- 5,5 % à 6 %	11 % - -
- 6 % à 7 %	12 % - -
- 7 % à 8 %	13 % - -
- 8 % à 9 %	14 % - -
Plus de 9 %	15 % - -

BAREME N° 2

Valeur du centime rapporté à la population (en 100 habitants)	Coefficient de la subvention complémentaire.
Inférieure à 3 frs	11 % des crédits inscrits au budget
Inférieure de 3,01 à 4 Frs	10 % - -
4,01 à 5	9 % - -
5,01 à 6	8 % - -
6,01 à 7	7 % - -
7,01 à 9	6 % - -
9,01 à 11	5 % - -
11,01 à 13	4 % - -
13,01 à 15	3 % - -
15,01 à 20	2 % - -
Supérieure à 20 Frs	1 % - -

Les dossiers de demandes de subventions continueront à être constitués dans les conditions fixées par la circulaire ministérielle du 10 Mai 1920, insérée au Recueil des actes administratifs N° 3 de 1920; ils devront être complétés par les indications figurant aux barèmes 1 et 2 annexés à la loi du 31 Juillet 1920. Le montant de la subvention demandée par la municipalité devra en outre être précisé.



Le mounument aux morts de Tarnac. Photo Yves Faugère

à l'ennemi" "mort pour la France". Le théâtre de la bataille est sublimé "mort au champ d'honneur".

LE MONUMENT AUX MORTS: L'HOMMAGE PUBLIC.

La Première Guerre mondiale a créé une situation politique nouvelle. Ceux qui s'étaient battus dans les tranchées en rapportent un message pacifiste et antimilitariste confortant l'espoir que les idées socialistes avaient suscité chez les migrants. Le détachement des pratiques religieuses perceptible avec des baptêmes plus tardifs et le début des enterrements civils à partir de 1905 progresse au retour des soldats mobilisés[12]. La nouvelle révolution russe attire les sympathies, elle est perçue comme ayant instauré la paix et une nouvelle ère de justice sociale qui signifie sur la Montagne accession à la propriété privée pour tous. La médiocrité et la

12 Louis Perouas - Refus d'une religion, religion d'un refus en Limousin rural 1800-1940 EHESS 1985.

D'ONTE SES ? n°1, mars 2010
CERCLE GÉNÉALOGIQUE HISTORIQUE ET HÉRALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN

similarité des conditions sociales accentuent la tendance à l'égalitarisme. Le népotisme des radicaux est dorénavant discrédité.

La radicalisation des socialistes de la Montagne, absents de l'appareil gouvernemental, conduit une majorité d'entre eux à adhérer à la Troisième internationale au congrès de Tours en 1920. Onze des treize conseillers municipaux de la liste SFIO majoritairement élue en 1919 rejoindront la SFIC en 1921. Le parti communiste français est fondé, le « communisme aux champs »[13] aussi.
C'est dans ce contexte que le nouveau conseil municipal délibère de l'érection d'un monument aux morts de la commune et tient à rendre un hommage indépendant des préconisations préfectorales. Les 16 membres qui y siègent ont été élus le 11 décembre 1919: François-Louis Banette le maire[14], François Ambiaud, Jean Barbas, Henri Bonnet, François Borzeix, François Couffy, Léger Dars, Gabriel Dejammet, Jean Dumaître, Léon Laroubine, Antoine Mazaleyrat, Gabriel Mazaleyrat, Louis Moratille, Léonard Nière, François Nony, Maurice Vedrenne.

Les choix, l'aide financière sont strictement encadrés par la loi relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la grande guerre et la loi de finances du 31 juillet 1920 lll 5bis. Une subvention est accordée au prorata du nombre de morts en se référant au recensement de 1911.

Les monuments présentés sur catalogue diffusés avec insistance par les autorités préfectorales coûtent cher sans recueillir l'assentiment de ceux qui se préparent à honorer leurs morts et Tarnac manque d'argent. Une souscription sera ouverte et un terrain municipal vendu: un jardin de 475 m2 est proposé au prix d'environ 2375 francs. Il est situé à l'arrière du bureau de poste, ancien presbytère, propriété de la commune depuis la loi de séparation de l'Eglise et l'Etat en 1905.

« 1 février 1920
Le conseil décide de former un comité pour l'érection d'un monument aux morts des enfants de la commune morts pour la patrie et nomme président M. Banette Louis maire et Dars Léger secrétaire trésorier et les conseillers municipaux comme membres actifs.
Le comité est chargé de recueillir les offres pécuniaires des habitants de la commune de Tarnac et des originaires habitant Paris ou à Lyon.

11 septembre 1921
M. le Président donne connaissance au conseil que l'adjudication du monument aux morts qui devait avoir lieu à la sous-préfecture le 25 août n'a donné aucun résultat, un seul entrepreneur s'est présenté demandant une augmentation de 10%. Dans de semblables conditions il serait préférable de traiter de gré à gré.
A l'unanimité le conseil autorise le Maire de traiter de gré à gré et le prie de faire les démarches nécessaires auprès de M. le sous-préfet pour cette

13 Vincent Brousse -Une identité communiste limousine ? in Le Limousin pays et identités PULIM 2006.

14 Cette élection rompt avec la longue liste de notables, notaires, rentiers ou médecins qui ont assumé les fonctions de maire. François-Louis Banette avait entamé des études mais d'une fratrie de onze enfants il doit renoncer à préparer l'examen du baccalauréat et se prendre en charge. Après avoir été cocher de fiacre à Paris, son père prématurément décédé et la guerre déclarée, il reprend l'auberge, la boulangerie avec sa mère et ses cinq jeunes frères et sœurs mineurs. Chargé de famille il échappera à la mobilisation, un de ses frères aînés étant déjà sous les drapeaux.

autorisation.

23 novembre 1921



Ci-dessus et ci-dessous: La liste des morts de Tarnac 1914/1918 ; Photo B. FB

M. le Maire présente le traité de gré à gré convenu entre le Maire agissant au nom de la commune et M.Plazanet Jean entrepreneur de travaux publics par lequel M.Plazanet s'engage à faire le monument aux morts moyennant



une augmentation de 10% sur le prix du devis soit 716 frcs plus la somme de 480,99 portée pour imprévus. La somme totale s'élève donc à 8351 frcs 95.
Le conseil accepte le traité tel qu'il a été convenu avec l'augmentation et les diverses modifications apportées.

2 juillet 1922

M. le Maire donne connaissance du courrier de M. le sous-Préfet au sujet l'érection du monument aux morts qui désirant activer le plus possible cette érection maintient la proposition acceptée dans sa séance du 4 juin dernier de s'adresser à une maison spéciale pour l'achat d'un monument commémoratif, s'engage à payer tous les frais qu'à occasionné le premier projet et à ne pas dépasser la somme de huit mille frcs déjà prévue.

1 octobre 1922

M. le Maire communique au conseil la proposition de M. Plazanet Jean entrepreneur à Tarnac lequel s'engagerait à exécuter les travaux d'érection du monument aux morts moyennant une augmentation de mille frcs sur les prix du devis et transmet à son approbation le traité intervenu.

Le conseil après avoir mûrement réfléchi et examiné avec attention un échantillon de pierre adressé par «les Marbreries Générales de Paris» (maison qui fournirait un monument tout fait) reconnaît qu'il serait préférable d'employer le granit du pays dont on a pu apprécier la résistance en notre rigoureux climat.

Le conseil accepte donc la proposition de M. Plazanet et approuve le traité de gré à gré et vote l'ouverture d'un crédit de mille frcs en supplément de la somme de huit mille francs déjà prévue pour ce monument.



26 novembre 1922
Le Maire communique au conseil une liste de soixante sept signatures de famille qui ont perdu leurs enfants à la guerre protestant contre l'érection sur la place publique du monument aux morts. Ces familles parmi lesquelles plusieurs ont perdu deux des leurs tiendraient à ce que ce monument soit érigé au cimetière, où prétendent-elles, il serait mieux respecté.

Messieurs Mazaleyrat et Couffy conseillers municipaux sont d'avis qu'il soit mis sur la place publique[15].
Plusieurs conseillers ayant fait remarquer que l'on doit respecter la volonté des familles, le Maire met la question aux voix. L'érection au cimetière du monument aux morts est acceptée par 8 voix contre 2[16] »

La cérémonie du 11 novembre s'organise avec les associations d'anciens combattants soucieux que cet hommage ne soit pas accaparé par des préoccupations politiciennes. Le discours d'inauguration du monument tarnacois n'a pas été retrouvé. La presse proche du pouvoir se fait l'écho de textes écrits par les plumitifs des cabinet préfectoraux, des modèles sont adressés par les autorités, bien souvent émaillés d'un vocabulaire grandiloquent et de tournures de phrases éloignés de l'esprit qui anime les nouveaux responsables municipaux de cette commune rurale et à cent lieux de la réalité des boucheries gravées à jamais dans la chair des combattants .

L'APRÈS-GUERRE

Les années d'après-guerre sont assombries par les deuils, les blessés, les mutilés, les gazés, les trépanés qui sont près de 75 à revenir souffrants dans leur chair, choqués moralement, incertains de pouvoir reprendre leurs activités, de se réadapter, de vivre tout simplement. La liste des veuves et orphelins, des familles brisées, des fratries décimées pèsent sur les joies de ceux qui ont échappé à la tragédie et reviennent au pays. Au cours des années de guerre, la commune dût faire face à 239 décès dont 102 jeunes hommes morts sur les champs de bataille.

Le déficit démographique amorcé dès le début du siècle s'accentue avec l'absence des jeunes hommes pendant ces années de conflit et la perte de classes d'âge vives[17] mais aussi l'émigration vers Paris, Lyon ou

15 C'est l'actuelle place du Coudert. Un tilleul a été planté à l'emplacement prévu pour le monument aux morts.
16 Cf. Note 2

17 C'est en 1886 que la population atteint son maximum 2180. Elle chute à 1324 habitants en 1921.



Photo: Jacques Luce

Bordeaux qui devient définitive. L'amertume de la victoire et la fragilité de la paix se lisent dans la sobriété du monument, un simple obélisque sur une stèle, en granit local, cette pierre métamorphique venue de l'ère primaire si résistante au temps. Il se dresse, telle une vigie, au milieu même du cimetière tout nouvellement inauguré[18], dans la sérénité des champs qui l'entourent, déjà prêt à veiller ceux qui ne vont pas tarder à mourir des suites du conflit. Une épitaphe plus civique que patriotique "La commune à ses morts" est apposée sur ce cénotaphe, les 102 noms sont gravés en lettres noires sur fond blanc, par ordre alphabétique, sans distinction de grade et sans référence auu hameau d'origine.

La palme apposée par l'Union fédérale des anciens combattants, symbolise ici, plus l'immortalité et le martyr des



18 C'est en octobre 1920 que les inhumations ont été définitivement arrêtées dans l'ancien cimetière

Ci-contre: Photo: Yves Faugère

victimes que le triomphe des vainqueurs. En son centre, un écusson, orné de deux coqs gaulois et d'une francisque, surmonte la flamme portant l'inscription « à nos camarades ».
Sa localisation dans le cimetière le situe au croisement d'une double tradition républicaine et chrétienne associées dans un même culte des morts que les habitants du plateau de Millevaches, les femmes en particulier, perpétuaient depuis des générations.
La victoire était amère, certains pensaient-ils déjà qu'il leur faudrait bientôt se résoudre à graver de nouveaux noms des générations à venir ?

Les autres communes du canton s'en tiendront à des monuments similaires, d'un sobre dénuement. Certaines proches afficheront un pacifisme affirmé. L'écolier de Gentioux (Creuse) dans sa blouse noire, pointe la phrase gravée dans la pierre : "Maudite soit la guerre".
La faute d'orthographe corrigée depuis sur celui de Rempnat (Haute-Vienne) "Mort (un S a été ajouté) à la guerre" laissera planer un doute sur les intentions des commanditaires…

Brigitte Favrie-Banette

Bibliographie

Stéphane Capot, Jean-Michel Valade. *Limousin 14-18*. Les ardents éditeurs

Annette Becker. *Les monuments aux morts*. Editions Errance

B. Joudiou. *Art et mémoire. Les monuments aux morts de la grande guerre.* Catalogue de l'exposition des archives départementales de Tulle (Corrèze).

Site internet *Mémoire des hommes :* www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr